



Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 14 janvier 2025 à 18h

Etaient présents :

Pour la direction :

Mme Dezetter, DAF

M Berthelot, DAF adjoint

Excusés :

M. Djimadoum, proviseur

M. Houdoin, Inspecteur

Pour les Enseignants : Mme Altairac-Diouf, Mme Arouna Meyer, Mme Attie, Mme Bisarah, Mme Douno-Lourette, Mme Escaro-Kone, Mme Fardoun, Mme Gillard, Mme Gueye, Mme Mbacke, Mme Poussin, Mme Vautrin, Mme Dallot

Excusée : Mme Koita, Mme Diallo

Pour les Représentants des Parents d'élèves : Mme Couchard Rabaa, Mme Sabatier, M. Ben Romdhane, Mme Blanc, Mme Cattin Kenfack, Mme Civreis, Mme Florinda, Mme Dimou, Mme Messalati Barack, Mme Wibaux

Excusée : Mme Alaswad

Absente : Mme Bonometti Mme Diallo, Mme Diallo Balde, Mme Tchetmi

Mme Millasseau, Directrice de l'école élémentaire, préside la séance. Le secrétariat de séance est assuré par Mme Altairac Diouf, enseignante. Mme Blanc, Représentante de parents d'élèves, est secrétaire suppléante.

Le quorum est atteint.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Calendrier 2025-2026
2. Les temps forts de janvier/février au primaire
3. L'enquête Locale de Climat Scolaire
4. Questions diverses APE

1- Calendrier 2025-2026

Conformément à la note de service n°8 de M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, l'année scolaire comporte 36 semaines réparties en 5 périodes de travail, séparées par 4 périodes de vacances (article 521-1 du code de l'éducation)

La durée annuelle est de 864h/an pour une durée hebdomadaire de 24h. Pour les EGD, la pré-rentrée des enseignants est fixée au lundi 1er septembre 2025. La rentrée des élèves du primaire est donc fixée au mardi 2 septembre et mercredi 3 septembre 2025. Cette rentrée est organisée en demi-groupe classe

comme les années précédentes pour un accueil plus personnalisé, ce qui est apprécié par les enseignants et les parents d'élèves.

Proposition de calendrier scolaire 2024-2025 :

Période 1 : du 2 septembre au vendredi 17 octobre 2025 (7 semaines) – vacances de la Toussaint du 18 octobre au dimanche 2 novembre 2025

Période 2 : du lundi 3 novembre au vendredi 19 décembre 2025 (7 semaines) – vacances de Noël du 20 décembre au dimanche 4 janvier 2026

Période 3 : du lundi 5 janvier au vendredi 20 février 2026 (7 semaines) – vacances d'hiver du 21 février au dimanche 8 mars 2026

Période 4 : du lundi 9 mars au vendredi 17 avril 2026 (6 semaines) – vacances de printemps du 18 avril au dimanche 3 mai 2026

Période 5 : du lundi 4 mai au lundi 6 juillet 2026 (9 semaines +1 jour) – vacances d'été à partir du mardi 7 juillet

Mme la directrice explique la raison du lundi 6 juillet travaillé. Il s'agit de récupérer le lundi 1er septembre de la pré-rentrée des enseignants. La dernière période est de 9 semaines car le primaire est dépendant du calendrier des examens du secondaire, le retour des vacances de printemps doit permettre aux élèves de préparer les examens en ayant cours avant leurs épreuves terminales.

Proposition de l'équipe enseignante du primaire lors d'une réunion préalable :

Validation des différentes périodes, excepté pour le lundi 6 juillet. A la place du lundi 6 juillet, plusieurs propositions de récupération ont été soumises au vote au cours du mois de décembre lors d'instances réunissant des enseignants ainsi que, pour les instances du secondaire, des représentants des élèves et des parents :

- Le samedi 8 novembre 2025. Pour le primaire : 14 pour sur 28 votants. Pour le secondaire : 10 pour sur 12 votants lors du conseil du second degré.
- Le samedi 11 avril 2026. Pour le primaire : 0 pour sur 28 votants. Pour le secondaire : 5 pour/2 contre/5 abstentions sur 12 votants lors du conseil du second degré.
- Le samedi 30 mai 2026. Pour le primaire : 8 pour sur 28 votants. Pour le secondaire : 5 pour/6 contre/1 abstention sur 12 votants lors du conseil du second degré. Le CVL du 17/12 a priorisé cette date par 16 pour/1 contre/1 abstention. Le CVC a aussi choisi cette date lors de la séance du 19/12/2024.

Les parents représentants n'ont pas de proposition de calendrier à faire.

Mme la directrice soumet au vote les deux propositions ci-dessus avec le plus de votes favorables. Pour la proposition initiale allant jusqu'au 6 juillet : 0 pour / 19 contre / 3 abstentions. Pour la proposition du report du lundi 6 juillet au samedi 8 novembre : 20 pour / 0 contre / 3 abstentions.

Mme la directrice remercie les membres du conseil d'école pour ce vote qui sera présenté lors du conseil d'établissement du lundi 27 janvier 2025.

2- Les temps forts de janvier/février au primaire



○ Autour de la danse :

Les élèves du CE1 au CM2 ont assisté au spectacle de danse de la compagnie "Junior Ballet Compagnie" de Québec - Canada. L'occasion pour eux de découvrir une forme d'Arts moins habituelle pour eux.

Les enseignants volontaires ont participé à la formation "la danse à l'école primaire", ce qui a permis d'enrichir leur pratique et facilitera la préparation du carnaval 2025 sur la thématique "les danses du monde" (vendredi 14 février).

Dans le cadre de l'organisation du carnaval, L'APE Teranga cherche une compagnie de danse pour se produire lors de la matinée carnaval du primaire. Chaque niveau de classe a choisi une thématique de danse (disco, latino etc.) qui sera présenté lors du défilé.

Les élèves de CE2 ont débuté un projet Capoeira avec un intervenant, la finalisation sera certainement une représentation pour les élèves et les familles.

○ Autour du Développement Durable :

Les élèves de CP et de CE1 participent à un projet sur les écosystèmes en classe avec un co-enseignement des professeurs d'anglais et des professeurs des écoles pour certaines classes. Les CP ont effectué la sortie à la ferme FIPA en décembre et les CE1 en janvier pour donner sens à ce projet. Une activité complémentaire a été mise en œuvre cette année, le volontaire de service civique intervient également dans chaque classe de CE1 pour animer une discussion autour de l'écocitoyenneté.

○ Autour du livre et de la lecture :

- Les petits champions de la lecture : c'est un concours de lecture à voix haute. Cette année, il y a 6 classes qui sont allées au bout du projet donc 12 finalistes qui participeront à la finale école le mercredi 22 janvier. Les finalistes de l'établissement participeront ensuite à la finale de la Zone.
- La venue de Philippe Lechermeier, auteur français : 6 classes de CM2 et 2 classes de 6ème du 23 au 28 janvier qui est l'occasion de réaliser des ateliers autour de l'univers de l'auteur et de favoriser la transition entre CM2 et 6è. Il sera peut-être possible d'inviter les parents à une visite de l'exposition des créations des élèves lors du dernier jour.
- La journée du livre, organisée par l'APE Teranga, le samedi 1er février avec la participation des élèves (lectures offertes par les participants au concours Petits Champions de la Lecture) et des expositions des classes découvertes. La vente de gâteaux est envisagée afin de collecter des fonds qui pourront être mobilisés pour le financement de voyages scolaires.
- L'école des Loisirs : mise en place des abonnements à l'École des Loisirs pour les élèves du CP au CM2. La livraison doit se faire au mois de janvier (3 livres) puis un livre par mois jusqu'en avril. Les retards d'acheminement s'expliquent par la mise en place d'une organisation logistique pour cette première année de relance des abonnements.
- Le projet des CM1 "Autour d'un livre" débutera en février avec différents acteurs locaux : auteur, illustrateur, éditeur, libraire, ...

3- Le programme d'actions en faveur du climat scolaire

Le lycée s'est engagé cette année en faveur de différentes actions autour du climat scolaire :



- Création d'un groupe ressource constitué de différents personnels de l'établissement (CPE, secrétaires, enseignant 1er degré, enseignants du secondaire, Volontaires en service Civique, Directrice primaire, Adjoint collège, ...). Ce groupe bénéficie d'une formation autour de la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP). Ce groupe ressource pourra être mobilisé de manière transverse (primaire ou secondaire) sur des situations de violence ou de harcèlement présumé.
- 12 médiateurs de CM2 ont bénéficié d'une formation d'une journée dans le cadre du mouvement « On est Ensemble » avec Mme Guilbert (CPE collège) et Basile Gire (Volontaire en Service Civique premier degré).
- Les élèves de cycle 2 seront formés aux messages clairs et ceux de cycle 3 poursuivront (pour certaines classes) l'accompagnement des conflits avec la communication relationnelle.
- L'Enquête Locale de Climat Scolaire : l'établissement propose la passation de trois questionnaires (élèves, parents et professionnels) de 80 à 90 questions, normalisés, garantis RGPD sur le traitement des données : anonymat, serveur compartimenté, une seule personne de l'AEFE référente du dossier. Les questions sont non modifiables, identiques pour tout le monde. L'exploitation des résultats est réservée à l'établissement, il n'y a pas de diffusion hors de l'établissement. Des actions spécifiques pourront être initiées par l'établissement à la lecture des résultats. Le questionnaire a été diffusé à l'ensemble de la communauté éducative à la rentrée de janvier. Les parents peuvent répondre plusieurs fois (une fois par enfant), le questionnaire est différent pour un enfant du primaire, du collège et du lycée. Pour le primaire, le choix a été fait de proposer la passation uniquement pour les élèves du CE2/CM2 en raison des modalités exigées (nombre de questions, manque de maîtrise de l'outil numérique, ..). Les enseignants des élèves du CP et du CE1 proposeront aux élèves de travailler sur la thématique du climat scolaire de manière adaptée.

4- Questions diverses

La direction n'a pas reçu de questions des représentants de parents de la LIPE.
Voici celles reçues pour l'APE Teranga :

- 1- Suite aux discussions lors du Conseil d'École du 5 novembre 2024 concernant la sécurité de l'établissement, notamment les propositions faites par les parents (demander aux agents de sécurité de rappeler aux conducteurs de ne pas stationner devant l'école et/ou diffuser une communication auprès des familles sur les règles de civilité), pourriez-vous nous indiquer quelles actions ont été mises en œuvre depuis ?

M. le proviseur, accompagné de Mme Sabatier et Mme Gaudefroy ont été reçus par le maire de Ouakam et son adjointe le 27 novembre dernier afin d'aborder les problématiques de circulation, de stationnement et de sécurité aux abords de l'établissement. Une proposition d'essai de circulation à sens unique a été avancée par M. le Maire de Ouakam. A la date du Conseil d'école, aucune nouvelle sur la mise en œuvre de l'essai n'a été enregistrée. Il avait été discuté de la pertinence de sensibiliser les parents d'élèves à l'utilisation des voies et du stationnement autour de l'établissement, le Proviseur avait envisagé d'adresser une communication en ce sens. La demande d'une communication sur les « règles de bonne conduite » à destination des familles est renouvelée. Mme la directrice précise que le jardin des parents et l'impasse sont deux espaces sécurisés pour les élèves mais que les déplacements sur la voie publique nécessitent un accompagnement pour les élèves du primaire. Une représentante des parents d'élèves exprime son mécontentement lors des réunions en soirée concernant l'accès des membres des différentes instances, elle souhaiterait pouvoir entrer et se garer dans l'établissement. Mme Dezetter explique que la voie bus n'est ouverte qu'en fonction du nombre de parents concernés par les réunions.



- 2- Plusieurs parents ont signalé la disparition d'affaires personnelles (boîtes repas, vêtements, etc.), malgré un étiquetage et des vérifications effectuées rapidement dans les bacs. La direction a-t-elle constaté une recrudescence de ce type de problème au sein de l'établissement ?

La direction n'a pas remarqué de recrudescence de disparitions d'affaires personnelles. Cependant, elle remarque que le nombre d'affaires oubliées est toujours en hausse et que les élèves ne prennent pas soin de leurs effets personnels. De nombreuses boîtes à goûter, gourdes, restent sur place après que les enfants ont mangé. Il est important que les élèves gagnent en autonomie sur ce point. Une maman représentante précise qu'en tant que nouvelle maman, elle ne connaît pas le protocole pour récupérer les affaires. Une communication sera refaite à l'ensemble des familles.

- 3- Nous avons constaté que certains enseignants utilisent Pronote ou le cahier de texte pour communiquer le contenu de leurs enseignements et les devoirs. Cette démarche est très appréciée par les familles, car elle leur permet de mieux accompagner leurs enfants dans leur apprentissage. Est-il envisagé d'étendre cette pratique à l'ensemble des classes, afin de garantir une communication homogène et régulière pour toutes les familles ?

Dans un premier temps, Mme la directrice explique que cette question a déjà été abordée lors du dernier conseil d'école sur l'utilisation de différents modes de communication vers les familles en fonction des enseignants et que la question de l'harmonisation éventuelle pourra être abordée lors d'un conseil des maîtres préparatoire à la rentrée. Mme Sabatier précise qu'il s'agit plus des contenus des devoirs, des cours et des projets qui questionnent les familles. Au primaire, le contenu des cours n'est pas disponible sur Pronote. Cependant, il paraît judicieux, en tant que parent, de prendre directement contact avec l'enseignant pour avoir des informations ou des réponses sur des situations ou des questionnements spécifiques. De même, dans le cas spécifique d'absence de l'élève, la demande de travail à faire ou de rattrapage des leçons est à adresser à l'enseignant de la classe.

Clôture du Conseil d'école par la Directrice à 19h30

Morgane Millasseau

Mme Altairac-Diouf

Mme Blanc

Présidente

Secrétaire de séance

Secrétaire de séance

